



Les Sauges - Le Bas Pallau  
CS 70105  
72650 La Chapelle St Aubin  
Tél : 02 43 24 14 80  
Fax : 02 43 87 10 56  
e.mail : contact@anjou-connectique.com  
Site : [www.anjou-connectique.com](http://www.anjou-connectique.com)

## Facture client n° 121243

Date	Date Départ Usine
07/11/2018	07/11/2018

### Aquaponie Developpement Grégory

4B, lot Carbonnier  
BITON Grégory  
33670 Le Pout  
Tél : +33631626369  
Fax :  
N° TVA :

Votre Référence Commande	
ManoMano N° M181107045450	X

Référence	Libellé	Qté	PU HT Brut	Remise	Total HT
-----------	---------	-----	------------	--------	----------

Votre Commande ManoMano N° M181107045450

DG7943	Pistolet arrosage Multi-jets réglable	1,00	22,490	22,490
--------	---------------------------------------	------	--------	--------

Ports et Frais	Base	Taux	Montant
PARTICIPATION FRAIS DE PORT			7,25

Escompte      Remise

Date d'échéance	Règlement	Montant
07/11/2018	VIR	35,69

Montants en EUR

Bases HT	Taux	Montant TVA
29,74	20,00	5,95

Total H.T.	29,74
Total T.V.A.	5,95
Total T.T.C.	35,69
Acompte versé	0,00
<b>Net à payer</b>	<b>35,69</b>

#### CONDITIONS GENERALES DE VENTES :

Article 1er : Livraison - Un retard de livraison ne peut donner lieu à aucune indemnité. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du client destinataire. Il appartient au client destinataire de faire les réserves nécessaires auprès des transporteurs sur les documents de transports et de les confirmer par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours (la mention "sous réserve de déballage est nulle et non avenue"). Faute de réserve, aucune marchandise ne sera reprise et aucun avoir ne sera consenti.

Article 2 : Prix - En cas de retard de paiement, des intérêts seront dus à la Société Anjou Connectique au taux légal majoré de deux points. En outre, pour le cas où la Société Anjou Connectique devrait procéder au recouvrement forcé des sommes dues, il lui sera dû une somme égale à 15% du montant de sa facture à titre d'indemnité. Une indemnité de recouvrement de 40€ pourra être perçue par les créanciers en cas de retard de paiement sur chaque facture en application des articles L441-3 et L441-6 du code de commerce.

Article 3 : Réserve de propriété - La propriété de nos marchandises est réservée jusqu'au paiement intégral du prix.

Article 4 : Clause attributive de compétence - En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce du Mans est compétent.

SARL au capital de 70000 €

Caisse d'épargne 08102187708 - TVA intracommunautaire FR 28 443 880 315

RCS : LE MANS 443 880 315 - N° de GESTION : 2002 B 746 - SIRET : 443 880 315 00041 - APE: 4613Z